



Gabon  
2011

[www.africaneconomicoutlook.org/fr](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr)



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

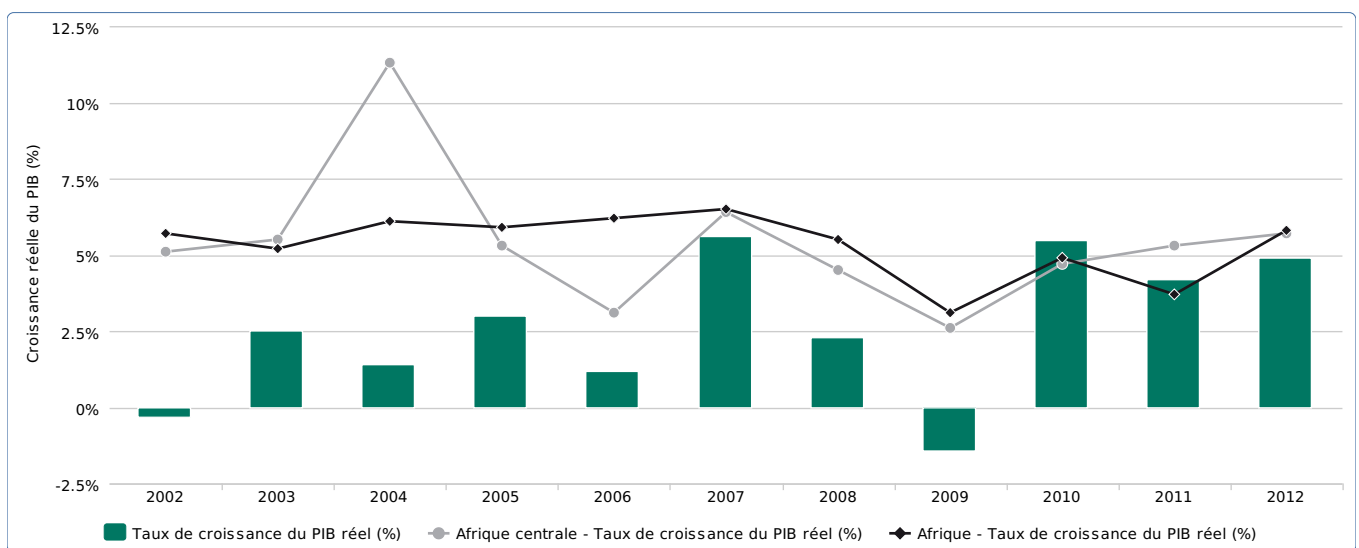
# Gabon

## Vue d'ensemble

La situation macroéconomique du Gabon en 2010 a été marquée par une amélioration des indicateurs économiques et sociaux. En effet, le taux de croissance retrouve un niveau positif (5.5%), le solde budgétaire s'améliore et le compte courant s'accroît malgré un taux d'inflation supérieur à son niveau statutaire.

Cette embellie macroéconomique est consécutive, d'une part, à la hausse des investissements occasionnée par les chantiers de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2012) et les infrastructures en construction dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Gabon et, d'autre part, à l'amélioration de la conjoncture internationale avec la hausse des cours de matières premières.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411951>

Malgré la baisse attendue du taux de croissance en 2011 par rapport à 2010, les soldes budgétaire et courant devraient s'améliorer en 2011 et 2012 en liaison avec le lancement depuis le 2<sup>e</sup> semestre 2010 des projets de revitalisation des routes nationales, de transformation locale du bois et de construction des logements sociaux.

Ces projets devraient être en mesure de répondre aux attentes et préoccupations importantes des populations en termes de retombées économiques, de prise en compte de la demande sociale en emplois, logements et mieux-être.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	-1.4	5.5	4.2	4.9
<b>Inflation IPC</b>	1.9	3.2	2.7	2.7
<b>Balance budgétaire % PIB</b>	0.2	3.7	4.4	4.6
<b>Balance courante % PIB</b>	13.6	14.3	16.4	16.6

**Source :** Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414307>

## Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	4.9	5.4
<b>Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière</b>	-	-
<b>dont agriculture</b>	-	-
<b>dont cultures vivrières</b>	-	-
<b>Mines et extraction</b>	53.2	43.9
<b>Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique</b>	-	-
<b>dont pétrole</b>	50.7	41.8
<b>Industries manufacturières</b>	5.2	5.1
<b>dont hydrocarbure</b>	-	-
<b>Electricité, gaz et eau</b>	1.2	1.7
<b>Electricité, eau et assainissement</b>	-	-
<b>Construction</b>	1.7	2.2
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	5.6	6.8
<b>dont hôtels et restaurants</b>	-	-
<b>Transports, entreposages et communications</b>	4.6	5.2
<b>Transport et stockage, information et communication</b>	-	-
<b>Finance, immobilier et services aux entreprises</b>	0.5	0.5
<b>Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services</b>	-	-
<b>Services des administrations publiques</b>	-	-
<b>Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux</b>	-	-
<b>Autres services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Autres services</b>	23.1	29.2
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	100	100

**Source** : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415276>

Très fortement liée à la demande mondiale de ses produits de base, l'économie gabonaise a bénéficié de la reprise enregistrée chez ses partenaires économiques. Ainsi, après la morosité générale observée en 2009, l'économie gabonaise a amorcé une remontée en 2010, avec un taux de croissance du PIB qui passe de -1.4 % en 2009 à 5.5 % en 2010. Mais, ce taux de croissance subirait un fléchissement en 2011 (4.2 %) et ne devrait pas dépasser 4.9 % en 2012.

La contribution de l'investissement public à la croissance du PIB s'est accrue, passant de 0.1 point de pourcentage en 2010 à 0.2 en 2011 et 2012. La même tendance est envisagée pour la consommation publique dont la part dans la croissance du PIB passe de 0.3 point en 2010 à 0.5 en 2011 et 2012. Ces évolutions devraient être soutenues par plusieurs projets d'investissement structurels : la construction sur 3 ans de 1 000 km de routes bitumées par Ramky Infrastructure, une entreprise indienne ; la création de la Zone économique spéciale de Nkok (à 27 km de Libreville), dédiée à la transformation locale du bois ; le développement de palmeraies à Mouila et Tchibanga, respectivement dans les provinces de la Ngounié et de la Nyanga ; la construction de 5 000 logements sociaux à coût modéré à Libreville.

Lesdits projets devraient générer environ 50 000 emplois directs et indirects au cours des trois prochaines années. Ils sont principalement le résultat d'investissements directs de partenaires étrangers asiatiques (Chine, Singapour et Inde).

La récession mondiale de 2009 avait particulièrement touché le secteur primaire, notamment avec la baisse drastique des recettes pétrolières qui sont passées à 9.5 % du PIB réel, rompant ainsi avec des taux à deux chiffres.

La relance observée en 2010 s'explique par la progression de la production pétrolière de 3.4 %, due à la mise en production de nouveaux gisements à la bonne tenue des prix du baril gabonais, en hausse de 13.5 %, et la poursuite des efforts d'investissement sur les champs marginaux. Le groupe anglo-néerlandais Shell, en particulier, vient de mettre en service, au 3<sup>e</sup> trimestre 2010, le champ de Koula, dont les réserves sont estimées à 64 millions de barils. Ce champ devrait permettre d'augmenter la production nationale de pétrole de 10 % environ.

Le repli des exportations observé en 2009 a donc été largement surmonté. Et, sans atteindre le niveau de 2008, elles représentent 59.7 % du PIB réel en 2010, c'est-à-dire 3.3 points de pourcentage au-dessus du niveau de 2009 (56.4 %). Elles contribuent à la relance puisqu'elles constituent le deuxième facteur de croissance du PIB (2.2 points de pourcentage) après la consommation privée (2.3 points en 2010). Mais cette contribution devrait connaître une diminution en 2011 (à 1.8 point) avant de remonter à 2.5 en 2012.

Cette évolution contrastée des exportations est consécutive, pour partie, à la restructuration de la filière bois. En effet, un an après l'interdiction d'exporter les grumes, l'industrialisation de ladite filière s'est concrétisée par la création de onze unités de transformation locale du bois. Ce qui porte à environ 1.625 million de m<sup>3</sup> en 2010, les capacités industrielles du secteur contre 1.6 million de m<sup>3</sup> en 2009. A cela s'ajoutent des mesures obligeant les opérateurs à transformer 75 % du bois en 2011 et 80 % en 2012.

L'accroissement de la consommation privée en 2010 est imputable aux activités d'aménagement routier et de voirie à Libreville, consécutives aux festivités de commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Gabon et à la préparation de la CAN 2012. A cet effet, la plupart des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) adjudicataires ont dû embaucher de la main-d'œuvre temporaire supplémentaire pour respecter les trois mois de délais de livraison exigés. La part de la consommation privée dans la croissance du PIB devrait donc baisser à 2.1 points de pourcentage en 2011 et 2012, avec la fin des chantiers du cinquantenaire de l'indépendance en août 2010 et de la CAN 2012.

Le fléchissement de 2009 est dû à une baisse quasi générale de la contribution à la croissance du PIB des différentes composantes de la demande par rapport à l'année 2008 : en 2009, la formation brute de capital fixe (-1.6 point de pourcentage), la consommation finale (+0.9 point) et les exportations (-2.1 points). La reprise constatée en 2010 s'explique par une contribution positive de l'investissement (0.7 point) ainsi qu'une contribution plus importante des exportations (2.2 points). Cette tendance devrait se poursuivre en 2011 grâce à une stabilisation de la part de la consommation finale dans la croissance du PIB (2.6 points), qui devrait se maintenir au même niveau en 2012.

En 2010, le secteur primaire a contribué à hauteur de 54.7 % au PIB réel, en hausse par rapport à son niveau de 2009 (49.3 %). Il devrait augmenter en 2011 (55.8 %). La contribution du pétrole au dynamisme du secteur primaire reste prépondérante, à hauteur de 47.5 % du PIB réel, en hausse par rapport à 2009 (41.8 %). Cette hausse s'explique par les efforts d'investissement consentis par les opérateurs pétroliers (Total Gabon, Shell et Maurel & Prom) en relation avec le renouvellement, depuis 2007 et pour 25 ans, de la convention d'établissement avec l'État gabonais. Mais la part de la production du secteur pétrolier dans le PIB devrait baisser en 2011 (45.3 %) et 2012 (44.1 %), en raison du coût élevé des travaux de maintenance et

d'exploitation en off-shore profond et peu profond.

De façon générale, l'activité agricole s'articule autour des cultures maraîchères périurbaines pratiquées par l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) et des cultures vivrières et de rente. Ce sous-secteur connaît un fléchissement de sa contribution aux variations du PIB en 2010 (3.8 %) par rapport à 2009 (5.4 %). Cette baisse pourrait se poursuivre en 2011 (3.7 %). Elle est liée principalement à la baisse des indicateurs de production et de commercialisation de certaines cultures de rente (caoutchouc, café et cacao) ainsi qu'à celle de la production de la pêche industrielle.

Grâce à l'encadrement technique qu'apporte l'IGAD aux créateurs de PME/PMI du secteur agricole et para-agricole, le sous-secteur connaîtrait une reprise de l'activité à partir de 2012, soutenue par les efforts consentis dans la formation des agriculteurs en matière de maraîchage, de cultures vivrières et d'élevage porcin et avicole.

La déprime du marché du manganèse observée en 2009 était liée à la constitution de stocks par les principaux clients (essentiellement la Chine) et à la chute de plus de 50 % du prix de ce minerai. À la faveur de l'amélioration de l'activité sidérurgique mondiale, et notamment la fin du déstockage de la Chine, la part du secteur minier dans le PIB s'accroît en 2010 (3.0 %) par rapport à 2009 (2.1 %). Cette part devrait doubler en 2011, atteignant 6.5 % du PIB, avant de connaître un léger fléchissement en 2012 (6.3 %). Cette amélioration est consécutive aux investissements réalisés, depuis 2008, dans le renouvellement des équipements, la construction de l'usine de manganèse métal (HM) de 20 000 tonnes par an et celle de silico-manganèse de 65 000 tonnes. À cela s'ajoute l'ouverture, à Franceville, d'activités de la Broken Hill Proprietary Company (BHP Billiton).

La contribution de l'exploitation forestière à la croissance du PIB est passée de 1 point de pourcentage en 2009 à 0.3 en 2010 et devrait se maintenir à ce niveau en 2011, avant de remonter à 0.4 en 2012. Cette baisse est la conséquence des mesures brutales consistant à interdire l'exportation des grumes. Mais à partir de 2012, on s'attend à une légère reprise dans ce sous-secteur grâce à l'industrialisation de la filière bois.

La part du secteur secondaire dans le PIB a reculé et se situe à 8.3 % en 2010 contre 9 % en 2009. Le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité et l'eau, les industries agro-alimentaires et les autres industries ont généré la part la plus importante de cette contribution (2.4 %, 1.5 %, 1.4 % et 1.8 %, respectivement). Mais en dehors du BTP, toutes ces contributions sont en baisse par rapport à l'année 2009. Cette régression s'explique, notamment, par les difficultés liées aux différentes restructurations engagées dans lesdites industries. En revanche, le BTP connaît une croissance grâce aux travaux de réfection routière et de construction des stades pour la CAN 2012. On s'attend à un essor du secteur en 2011 et 2012 (respectivement 8.3 et 8.5 %), grâce au dynamisme de la filière BTP et aux soutiens à l'industrialisation.

La part du secteur tertiaire dans la contribution du PIB est de 28.5 % en 2010 en baisse par rapport à 2009 (41.7 %). Cette baisse devrait se poursuivre en 2011 (avec 27 %) en lien avec la fermeture des structures en état de délabrement pour cause de travaux, ainsi que le manque de dynamisme et de rigueur dans la gestion de certains établissements bénéficiant d'une subvention de l'État. L'hôtellerie, la restauration et le tourisme ont généré la part la plus importante de cette contribution, même si ces activités de service connaissent un recul par rapport à l'année précédente (11 % contre 12.9 % en 2009). Mais ce secteur devrait amorcer une remontée à partir de 2012 (27.7 %), en rapport avec l'achèvement de la réhabilitation des structures hôtelières en vue de la CAN 2012.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
<b>Formation brute de capital</b>	31.6	24.9	2.4	11	2.5	0.7	3	0.7
Publique	6.8	6.9	1	13.6	3	0.1	1	0.2
Privée	24.8	18	2.9	10	2.3	0.6	2	0.5
<b>Consommation finale</b>	52.2	55.1	4	4.1	3.9	2.6	2.7	2.6
Publique	15.1	15.4	1.6	2.8	2.8	0.3	0.5	0.5
Privée	37	39.7	4.9	4.7	4.3	2.3	2.2	2.1
<b>Secteur externe</b>	16.2	20	-	-	-	2.2	-1.5	1.6
Exportations	55.5	56.4	4.5	3.7	5.3	2.2	1.8	2.5
Importations	-39.2	-36.4	-0.2	8.2	2.1	0.1	-3.3	-0.9
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	-	-	-	-	-	5.5	4.2	4.9

**Source :** Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416245>

## Politiques macroéconomiques

Confectionné en grande partie grâce aux ressources propres, le projet de loi de finances du Gabon 2010 consacre une place importante aux projets structurants qui occupent plus de 60 % des sommes réservées aux investissements. Ce potentiel a permis de financer les projets de réhabilitation de certaines voies de communication et d'initier la construction de nouveaux axes routiers plus solides. Le choix de privilégier les projets structurants, avec l'appui des partenaires issus de pays émergents, a permis de diminuer les tensions budgétaires, de ramener la croissance économique et d'améliorer le solde extérieur.

Cette recherche de partenariats émergents devrait permettre de rendre les politiques macroéconomiques plus saines à partir de 2011 et 2012. Il est possible ainsi de rendre la dette un peu plus soutenable et de mieux canaliser l'inflation.

### Politique budgétaire

Le service prévisionnel de la dette publique devrait connaître une évolution contrastée. Les paiements prévus sur la dette extérieure devraient augmenter, tandis que le service de la dette intérieure devrait reculer. En effet, le service de la dette extérieure devrait être en hausse, suite au renforcement du paiement des intérêts sur cette dette. En revanche, le service de la dette intérieure enregistrerait une diminution, en raison de la baisse conjointe des paiements et du principal sur cette dette. Cette diminution étant supérieure à l'augmentation du paiement des intérêts sur la dette extérieure, le service de la dette est donc en diminution globale en 2010 (1.8 % des exportations) par rapport à 2009 (1.9 %). Cette tendance pourrait se poursuivre en 2011 (1.6 %) et en 2012 (1.4 %).

Depuis 2009, la politique budgétaire visait à contenir le déficit primaire hors pétrole à 9.5 % du PIB hors pétrole. Cependant, ce seuil a été largement dépassé (14 %) du fait de l'explosion de la masse salariale. En effet, plafonnée à 336 milliards de CFA BEAC (XAF) en 2009, elle a atteint 379.7 milliards. Ce dépassement de 43.7 milliards s'explique par la satisfaction des revendications salariales des agents des secteurs de la santé et de l'éducation.

La politique budgétaire en 2010 a approfondi la diversification de l'économie. Elle se caractérise par une diminution des dépenses totales de l'État en pourcentage du PIB. Celles-ci passent de 24.8 % du PIB en 2009 à 21.1 % en 2010. Cette baisse devrait se poursuivre en 2011 et 2012 avec respectivement 20 % et 19.6 %, à la faveur de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (traitements et salaires, 6.2 % en 2010 contre 7.2 % du PIB nominal en 2009). Cette volonté de réduire la part relative des dépenses publiques s'est exprimée notamment lors du recensement des fonctionnaires. Celui-ci a révélé l'existence d'agents de l'État fantômes et a permis la régularisation de plusieurs situations administratives.

Les recettes de l'État passent de 25 % du PIB nominal en 2009 à 24.8 % en 2010, un recul imputable à la baisse tendancielle du taux de prélèvement fiscal qui passe de 14.3 % en 2009 à 12.9 % en 2010. Cette baisse devrait se poursuivre en 2011. Pendant ce temps, la part des recettes pétrolières dans le PIB a augmenté en 2010 (10.7 % contre 9.5 % en 2009) et devrait augmenter jusqu'en 2012, si l'on tient compte de la hausse du prix moyen du Brent et de la production pétrolière. Il accroît également le solde global du Gabon en 2010 qui représente 3.7 % du PIB contre 0.2 % en 2009. Cette position devrait se consolider en 2011 à 4 % et 2012 à 4.6 %.

La politique de maîtrise de dépenses publiques et d'optimisation des recettes, débutée en 2009, s'est poursuivie en 2010 à travers la réforme de l'administration fiscale. En effet, dans le cadre de la modernisation de la gestion des dépenses publiques, un logiciel permettant de centraliser toutes les offres des biens et services soumises à l'administration au titre de ses achats courants (dépenses non soumises aux dispositions du code des marchés publics) vient d'être développé au sein du ministère du Budget et des Comptes publics. Aucune commande d'achat courant des administrations publiques ne sera donc passée avec un fournisseur non référencé au Fichier des fournisseurs de l'État (2FE).

Des dispositions fiscales et réglementaires ont été prévues pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés en allégeant leur charge fiscale et en simplifiant le code général des impôts. Et depuis janvier 2011, une série de mesures ont été prises. Le taux de TVA sur le prix du sac de ciment ainsi que sur les factures de consommation des compteurs d'eau et d'électricité passe de 18 % à 5 %. Sur les factures de consommation des compteurs classiques d'eau et d'électricité, il passe à 10 %. La contribution spéciale sur le mètre cube d'eau est réduite de 15 %. Celle sur le kilowatt/heure d'électricité de 2.5%. Le prix du gaz butane passe de 6 000 XAF à 5 450 XAF pour une bouteille de 12.5 kg. Enfin, la redevance compteur sur les factures de consommation d'électricité est en baisse.

Par ailleurs, le gouvernement a lancé en 2010, une opération d'émission d'emprunts obligataires afin de rendre la dette plus soutenable. Ce recours au marché financier a rapporté 445 milliards XAF selon les estimations de la

Direction générale de l'économie (DGE). Le ratio de liquidité budgétaire, qui était de 30 % en moyenne sur la période de 2002-06, a progressivement diminué pour atteindre une moyenne estimée de 11 % sur la période de 2007-12, car les engagements relatifs au service de la dette pris au 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Club de Paris devraient prendre fin.

En termes de résultats, le solde primaire affiche un excédent de 5.5 % en 2010 par rapport à 2009 (2.1 %), en raison du redressement des recettes pétrolières. Cet excédent pourrait augmenter en 2011 (6.2 %), du fait de la baisse tendancielle des dépenses courantes et de la légère baisse des recettes non pétrolières et pétrolières.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	31.7	29.9	32.2	25	24.8	24.8	24.6
Recettes fiscales	12.4	11.1	9.9	14.3	12.9	12.7	12.5
Recettes pétrolières	17.7	17.5	21.1	9.5	10.7	11	11
Dons	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	1.5	1.3	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	28.2	21.3	20.1	24.8	21.1	20.4	20
Dépenses courantes	23.7	16.6	15.1	19	16.3	15.4	15.1
Sans les intérêts	19.3	14.4	13.4	17.2	14.5	13.9	13.7
Salaires	6.4	5.5	5	7.2	6.2	6	6
Biens et services	4.6	3.5	3.2	3.9	3.3	3.1	3
Intérêts	4.4	2.2	1.8	1.9	1.8	1.6	1.4
Dépenses en capital	4	4.5	4.6	5.8	4.8	5	4.9
<b>Solde primaire</b>	7.9	10.8	13.9	2.1	5.5	6	5.9
<b>Solde global</b>	3.5	8.6	12.1	0.2	3.7	4.4	4.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417214>

## Politique monétaire

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et sa politique monétaire est définie par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Depuis fin 2009, la BEAC a poursuivi sa politique monétaire, en maintenant non seulement l'objectif de refinancement des banques mais encore la reconduction des baisses des taux débiteurs ainsi que la stabilité de la politique d'assouplissement des réserves obligatoires.

La politique de refinancement de la BEAC est restée sans effet sur les banques créatrices de monnaie, en raison de leur excédent de liquidité. Ainsi, l'objectif de refinancement est resté inchangé à 2 milliards XAF.

Au regard de l'évolution des perspectives macroéconomiques de la zone Cemac pour 2010, les taux et les conditions d'intervention de la BEAC sont restés inchangés. Le taux d'intérêt des appels d'offre (TIAO) se maintient à 4.25 %, le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) à 6 % et le taux créditeur minimum (TCM) à 3.25 %.

Par la même occasion, les taux d'intérêt sur les placements ont été maintenus à 0.85 % pour les placements à 7 jours, à 0.85 % plus 1/13 de point à 28 jours et 0.85 % plus 2/16 de point à 84 jours. Le taux d'intérêt sur

placement public au titre des fonds de réserves pour les générations futures (TISPP0) s'élève à 1.25 %, le taux d'intérêt sur placement public au titre des recettes budgétaires (TISPP1) à 2.05 % et le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2) à 0.85 %.

S'agissant des réserves obligatoires, la BEAC a reconduit les coefficients applicables sur les dépôts à terme et sur les dépôts à vue et a conservé le taux de rémunération des réserves obligatoires. Les coefficients applicables sur les dépôts à vue ont été fixés à 11.75 %, tandis que ceux liés aux dépôts à terme l'ont été à 9.25 %. Le taux de rémunération des réserves obligatoires a été maintenu à 0.05 %. Le montant des réserves obligatoires, en repli de 10.4 % s'est chiffré à 376 milliards XAF au début de 2010 contre 419.8 milliards XAF en 2009.

Les interventions de la BEAC se font à travers les injections de liquidité sous forme d'opérations sur appel d'offre et des prises en pension de 2 à 7 jours à l'initiative des établissements de crédit. Mais depuis 2009, les banques n'ont pas soumissionné aux appels d'offre positifs en raison du niveau confortable de leur trésorerie. Tout comme aucune banque n'a sollicité des avances auprès de la Banque centrale. De même, l'activité interbancaire a été marquée par une quasi absence d'échanges entre les banques. L'unique transaction interbancaire enregistrée depuis 2009 s'est établie à 1.5 milliards XAF seulement.

Les prix à la consommation ont connu une hausse substantielle en 2010. En effet, le taux d'inflation prévisionnel moyen a atteint 3.2 % alors qu'il était de 1.9 % en 2009. Mais il devrait fléchir en 2011 et 2012 (2.7 %). Tous les postes ont contribué à la hausse des prix en 2010, en particulier les postes transport (12.4 %), communications (9.5 %), logement, eau, électricité (9 %) et produits alimentaires (7.5 %).

Ce rebond des prix à la consommation peut s'expliquer par la hausse des prix de carburant, en liaison avec le mécanisme d'indexation des prix des produits pétroliers et l'évolution du cours du baril de pétrole. À cela s'ajoute l'accroissement des prix des produits importés et enfin le relèvement des prix de l'électricité et de l'eau, ainsi que ceux du logement du fait d'une forte demande.

## **Position extérieure**

En 2010, la balance des paiements a enregistré une amélioration substantielle de son solde, suite à une diminution du déficit de la balance des capitaux.

Le solde de la balance des transactions courantes a augmenté, en 2010, à 14.3 % du PIB par rapport à 2009 (13.6 %) en raison de l'accroissement du solde commercial. En effet, le solde prévisionnel de la balance commerciale s'est amélioré pour se situer à 46.3 % du PIB en 2010, en raison de l'augmentation des recettes d'exportations (à 59.7 % du PIB) en 2010 par rapport à 2009 (53.7 %), dans un contexte de bonne tenue des cours et d'élévation du volume des exportations de brut et de manganèse.

La balance commerciale devrait s'améliorer en 2011 (à 48.3 % du PIB) et en 2012 (48.5 %), grâce à l'accroissement des recettes d'exportation qui devraient se situer à 61 % du PIB en 2011, même si elles devraient reculer légèrement en 2012 à 60.8 %.

Les importations rapportées au PIB ont également baissé de façon tendancielle, passant de 15.3 % en 2009 à 13.4 % en 2010. Ce pourcentage devrait passer à 12.7 % en 2011 et à 12.3 % en 2012. Cette baisse peut s'expliquer par les efforts engagés dans la restructuration des activités agricoles. Efforts qui encouragent le maraîchage, l'élevage porcin et les légumes feuilles. La mesure prise, en fin 2009, instituant la journée continue serait à l'origine de cet engouement pour ce type d'agriculture.

Le déficit de la balance des services se creuse, passant de 10.2 % du PIB en 2009 à 13.8 % en 2010. Cette détérioration s'explique par la dégradation des postes « fret et assurances » (-19.3 %) et « voyages et séjours » (-9.0 %) en raison des difficultés que connaissent les flottes, maritime et aérienne, et de la détérioration de la plupart des structures d'accueil.

Le déficit de la balance des revenus s'aggrave également en 2010 (à 16.4 % du PIB) par rapport à 2009 (12.8 %). Cette situation résulte de l'augmentation simultanée de la rémunération des capitaux privés (+57.1 %) et des intérêts dus au titre de la dette publique extérieure (+3.2 %).

La balance des capitaux connaît un solde déficitaire, en diminution de 25.8 % par rapport à 2009. Cette situation provient de la hausse des investissements directs étrangers (+64.6 %), notamment à travers les bénéfices réinvestis (+51.7 %) et l'allègement du poids des échéances de la dette publique : le solde des emprunts publics passerait de -61.8 milliards XAF à 116.6 milliards XAF. Par ailleurs, afin de renforcer sa stabilité macroéconomique, le Gabon a conclu un programme triennal (2007-10) avec le FMI. Celui-ci vise, entre autres, la soutenabilité des finances publiques à travers l'élaboration d'une stratégie adaptée à la gestion des réserves et de la dette publique.

Le solde de la balance globale serait excédentaire de 78.7 milliards XAF, après avoir été déficitaire de 400

millions XAF en 2009. Son financement devrait être assuré par la reconstitution d'avoirs extérieurs nets de l'autorité monétaire d'un montant équivalent.

Depuis février 2009, le Gabon, membre actif des organisations régionales telles que la Cemac et la CEEAC, a interrompu les négociations commerciales sur les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne (UE) en raison d'un désaccord sur la méthodologie de calcul de l'impact fiscal spécifique à la sous-région Afrique centrale. Alors que l'UE souhaitait une baisse à 71 % d'ouverture et 29 % d'exclusion des marchés, l'Afrique centrale préférait une ouverture des marchés à 60 % sur 25 ans contre 40 % d'exclusion.

Ce désaccord est né d'une étude menée par la Communauté économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) montrant que les APE présentaient un risque potentiel sur le processus d'intégration régionale, la dynamique de croissance économique et les mutations des structures de productions. En effet, la signature par le Cameroun en 2009 ne lui a pas permis d'être compétitif sur le marché européen. Aussi la maîtrise des effets des APE sur les économies de l'Afrique centrale exige-t-elle que leurs mises en œuvre suivent un processus graduel, avec une phase transitoire et des mesures d'accompagnement.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

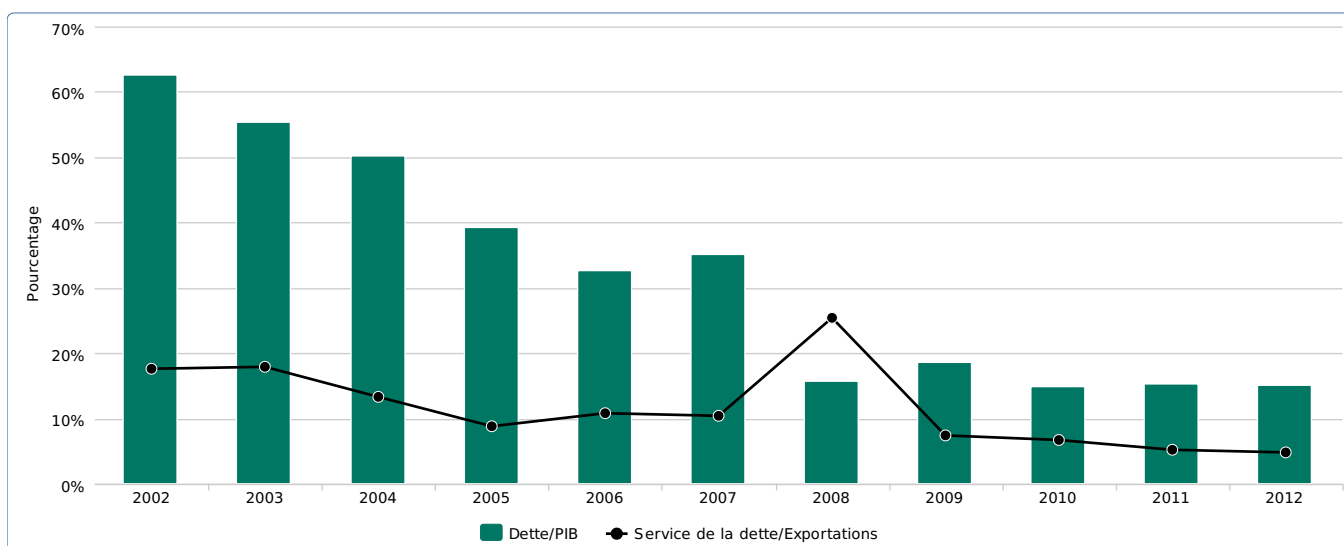
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Balance commerciale</b>	32.7	47	51.8	38.4	46.3	47.7	47.9
Exportations de biens (f.o.b.)	51.8	61.9	66.4	53.7	59.7	61	60.8
Importations de biens (f.o.b.)	19.1	14.9	14.6	15.3	13.4	13.4	12.9
<b>Services</b>	-13.5	-11.3	-10	-10.2	-13.8	-13.8	-14.2
<b>Revenu des facteurs</b>	-9.7	-15.7	-16.2	-12.8	-16.7	-15.9	-15.6
<b>Transferts courants</b>	-2.6	-2.2	-2.1	-1.8	-1.5	-1.6	-1.5
<b>Solde des comptes courants</b>	6.9	17.9	23.5	13.6	14.3	16.4	16.6

**Source :** Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions(p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418183>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



**Source :** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411951>

## Questions structurelles

---

### Développement du secteur privé

Le processus de développement économique et l'exploration des possibilités de mobilisation de l'investissement au Gabon se poursuivent en 2010 dans le souci d'élargir la diversification économique et d'approfondir la base industrielle. L'exploitation des ressources naturelles ne pouvant continuellement servir de socle au soutien de la croissance, les autorités semblent avoir pris conscience de la nécessité de redynamiser le tissu des petites et moyennes entreprises et industries (PME et PMI). Depuis une quinzaine d'années, la situation du secteur privé se dégrade continuellement du fait de l'absence d'une politique lisible et courageuse. Aussi, 80 % des 10 000 entreprises qui se créent tous les deux ans déposent le bilan au bout de la même période.

Et malgré la mise sur pied en 2009 de l'Agence de promotion des investissements privés (APIP), le climat des affaires reste morose. Cela est dû à la complexité des procédures, à la lenteur des délais et au coût de la création des entreprises au Gabon. La corruption, la mauvaise gouvernance et l'importance du secteur informel aggravent la situation, en dépit de l'amélioration du positionnement du Gabon dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale (du 158<sup>e</sup> rang en 2009 au 156<sup>e</sup> sur 183 pays en 2010).

Pour impulser une dynamique de croissance forte, durable et génératrice d'emplois, les autorités entendent créer un cadre propice à l'émergence d'un secteur privé dynamique et attirer les investissements directs étrangers (IDE). A cet effet, elles ont passé des accords de partenariat avec plusieurs pays émergents (Chine, Singapour, Inde), cherchant ainsi à répondre aux attentes du secteur privé, en termes d'accompagnement, de développement de l'offre de services financiers et de facilitation de l'accès à ces services. Les autorités ont ainsi accéléré la création de la banque postale et d'une société de capital risque, ainsi que le plafonnement du coût du crédit, par l'instauration d'un taux d'usure.

### Autres développements récents

La crise internationale a rappelé la nécessité de diversifier l'économie gabonaise, encore trop tributaire des hydrocarbures. Le développement du secteur privé et le renforcement de la bonne gouvernance impliquent une accélération des réformes structurelles.

Ces réformes structurelles ont dû tenir compte de la récession en 2009. Le programme de diversification de l'économie nationale continue donc, mais tout en poursuivant des actions à visée plus internationale, telles que la signature d'accords et de partenariats stratégiques et structurants. Un accord d'une valeur de 4.5 milliards USD a, notamment, été signé au dernier trimestre 2010 avec des multinationales de l'Inde et de Singapour.

Pour soutenir la croissance hors pétrole, les rémunérations et autres avantages versés aux dirigeants de sociétés publiques et parapubliques hors pétrole ont été plafonnés, dès le début de l'année 2010. Cette décision se concrétise par tout une série de mesures : baisse des subventions de l'État, élargissement de l'assiette des impôts avec la suppression des régimes spéciaux, suppression de certaines exonérations d'impôt, fiscalisation du secteur informel, renforcement de la fiscalité foncière, lutte contre la parafiscalité, renforcement du principe de l'unicité de caisse, allègement des charges salariales et, enfin, amélioration de la compétitivité de ces entreprises.

Pour une meilleure programmation des dépenses, le gouvernement entend maîtriser les dépenses de fonctionnement par des économies internes qui devraient servir à financer les dépenses d'investissement à hauteur de 42.8 % des ressources propres.

Pour y parvenir, il a été décidé de réduire le nombre de portefeuilles ministériels et de supprimer plusieurs fonctions politiques, d'encadrer la composition des cabinets ministériels, de réaliser un audit des effectifs de la fonction publique et de la masse salariale et d'actualiser le stock des rappels afin d'en programmer le règlement.

Dès 2010, le gouvernement a envisagé, par ailleurs, un meilleur contrôle des dépenses par le renforcement des capacités de la Direction générale des marchés publics, en matière de passation de marchés, la simplification des procédures de contrôle, afin de réduire les délais de traitement administratif des dossiers, la crédibilisation du visa du service fait, pour que les travaux et services soient effectifs avant tout paiement.

Pour ce qui concerne la politique de gestion active de la dette, depuis le dernier trimestre 2009, le gouvernement poursuit une politique d'endettement moins coûteuse, fondée sur les recours au marché boursier.

Les politiques sectorielles ont visé non seulement la diversification de la base productive et la redynamisation

des infrastructures, mais aussi le développement de l'offre d'emploi dans les secteurs d'activité identifiés comme prioritaires. Ainsi en est-il de la filière bois, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

S'agissant du développement de l'agriculture, le Fonds national de développement agricole et rural (Fonadar) a été créé pour le financement de la politique agricole. La zone économique spéciale de Nkok, en pleine construction, nourrit beaucoup d'espoirs sur l'exploitation forestière.

Pour ce qui concerne le tourisme, le gouvernement prévoit la poursuite de la mise en valeur des parcs nationaux et la formation des écocardes ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire attractif.

Par ailleurs, des efforts particuliers sont faits pour encadrer les activités économiques susceptibles de se dérouler dans le respect du concept de développement durable. A cet effet, deux mesures ont été prises. La première consiste à encourager l'exploitation rationnelle, économique et précautionneuse des forêts communautaires. La seconde vise à impliquer les populations locales dans la gestion des écosystèmes.

L'existence d'infrastructures de base de qualité est le préalable à une politique de diversification économique ambitieuse. Pour doter le Gabon de cet outil de développement, le gouvernement entend appuyer son action sur un cadre juridique et réglementaire favorable au partenariat public-privé, d'une part, et sur la mise en place d'une Agence des grands travaux, d'autre part.

Avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Agence française de développement (AFD), le Gabon compte réaliser le bitumage de 2 000 kilomètres de routes supplémentaires à l'horizon 2015. Il s'emploie déjà, entre autres, à finaliser certains tronçons de route (axe Fougamou-Mouila), ainsi qu'à aménager et construire d'autres routes (axe Alembe-Franceville) et des ponts métalliques sur l'ensemble du réseau routier. Des études doivent être finalisées en vue de réaliser un certain nombre d'axes routiers (tronçon Ndjolé-Medoumane).

Le gouvernement a, en outre, entrepris de renforcer le contrôle et la qualité des travaux exécutés et des ouvrages réalisés. Il a enfin décidé de faire de l'École des techniciens des travaux publics de Fougamou un pôle d'excellence dans la formation de tous les métiers du bâtiment et travaux publics.

Par ailleurs, un accord cadre vient d'être signé entre l'État et le groupe BGFIBANK pour la construction d'immeubles administratifs de l'État gabonais. Cet accord déterminera, d'une part, la nature et l'étendue exacte du programme immobilier selon les besoins de l'État et, d'autre part, les modalités de son financement. Ce programme immobilier est estimé à 120 milliards XAF. Il comprend la construction et la mise à disposition, par cession et/ou location au profit de l'État, d'un complexe d'immeubles à usage de locaux administratifs à Libreville, dont la construction sera assurée par l'État avec le concours financier du groupe BGFIBANK.

## Partenaires économiques émergents

---

Depuis le début de l'année 2010, le Gabon approfondit la diversification de ses partenaires, ce qui lui permet d'accéder à de nouveaux financements des pays émergents. En effet, plusieurs accords portant sur les grands projets structurants ont été signés. La matérialisation de ces projets devrait répondre aux attentes et préoccupations majeures des populations en termes d'investissement, de retombées économiques, de prise en compte de la demande sociale en emplois, logements et mieux-être.

Prévus pour générer un total de plus de 50 000 emplois directs et indirects au cours des diverses phases de mise en œuvre, ces projets proviennent d'investissements directs de partenaires étrangers stratégiques de pays asiatiques (Chine, Inde, Singapour). Ces projets illustrent parfaitement la stratégie du gouvernement en matière de partenariat et de coopération avec des multinationales de pays émergents (voir aussi le chapitre « Développements économiques récents »).

Ainsi dans le cadre de la valorisation du bois, un des secteurs stratégiques pour l'avenir du Gabon après le pétrole, la ZES de Nkok sera principalement dédiée à la maîtrise de la chaîne de valeur dans l'industrie de transformation du bois. Olam, multinationale basée à Singapour et détenue par un fond souverain singapourien, est le principal partenaire du gouvernement gabonais pour le développement de ce projet. Située à 27 kilomètres à l'est de Libreville, la ZES de Nkok occupe une superficie de 1 146 hectares, dont 40 % sont réservés à l'industrie, principalement au traitement du bois. Elle aura une capacité de traitement de 1 million de m<sup>3</sup> par an et devrait attirer près d'1 milliard USD d'investissement et créer près de 9 000 emplois directs. A cet effet, un guichet unique sera directement mis en place au sein de la ZES afin de faciliter les démarches pour les investisseurs. Ce projet devrait favoriser l'émergence de nouveaux pôles de développement économique sur l'ensemble du territoire gabonais.

Dans le cadre de la valorisation des filières agricoles au Gabon, depuis octobre 2010 des palmeraies ont été créées dans les régions de la Ngounié à Mouila, de la Nyanga à Tchibanga, des zones de savane situées dans le sud-ouest du pays. Le plan de développement prévoit une première phase de 50 000 hectares pour un investissement de 200 millions USD, avec 7 000 créations d'emplois directs et 21 000 emplois indirects. La seconde phase prévoit une plantation de 150 000 hectares pour 600 millions USD, avec 4 000 emplois directs et 8 000 emplois indirects créés. Au total, la production d'huile de palme devrait s'élever à 1 million de tonnes, avec l'ambition de faire du Gabon l'un des premiers producteurs africains.

Ce projet sera réalisé en partenariat avec Olam. Ici, 30 % de la superficie des plantations seront détenus par près de 3 000 entrepreneurs gabonais, qui seront assistés par un programme de formation spécifique à la gestion d'une palmeraie. Le développement de la culture de l'huile de palme devrait à terme rapporter 800 millions USD de recettes d'exportations par an.

Le projet de construction de logements sociaux a été attribué à M3M, une entreprise indienne qui doit réaliser 5 000 logements, d'un coût unitaire inférieur à 20 000 USD, sur deux ans, dont les travaux devaient démarrer en octobre 2010. Le projet doit être financé totalement par M3M, pour un montant global de 100 millions USD d'investissements directs étrangers.

Enfin, les routes sont des infrastructures capitales pour le désenclavement des provinces et le développement du tissu économique. Le contrat pour la construction sur 3 ans de 1 000 km de routes bitumées, dont plusieurs tronçons de la route nationale qui relie Libreville à Franceville, a été accordé à l'entreprise indienne Ramky Infrastructure.

## Contexte politique

---

Le contexte politique en 2010 a été marqué par la révision de la constitution gabonaise. En effet, le parlement a adopté au 2/3 (177 voix pour, 16 contre), le 28 décembre, la révision de la Constitution, portant notamment sur trois paragraphes et 36 articles.

En 2009, les modalités de révision des listes électorales, en vue du scrutin présidentiel anticipé, avaient fait l'objet d'interprétations diverses, ce qui aurait pu provoquer une crise institutionnelle grave. Aussi la présidente de la Cour constitutionnelle avait-elle sollicité une révision de la Constitution, du code électoral et des lois qui régissaient l'organisation du pluralisme. Ces modifications devaient tenir compte du souci d'harmoniser les dispositions législatives avec celles de la loi fondamentale, dans un contexte d'évolution de l'État de droit au Gabon.

D'après le président du groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (PDG), parti majoritaire, il s'agissait « de corriger certaines faiblesses de l'actuelle constitution ». Selon lui « la révision est fondée car elle règle le problème du contentieux électoral, la durée de la transition ou les conditions d'éligibilité du chef de l'État ».

Les principaux points de cette révision constitutionnelle sont : la durée de la transition en cas de vacance du pouvoir, qui passe désormais de 45 à 60 jours ; la prestation de serment du président de la République intérimaire, qui ne figurait pas dans l'ancienne loi et est également précisée ; la liberté d'association, la liberté de culte, qui demeurent des droits fondamentaux ; le domaine d'intervention du chef de l'État en matière de défense nationale ; le renforcement des capacités opérationnelles du président de la République en cas de troubles graves menaçant l'indépendance et l'intégrité du territoire national.

Lors de la dernière élection présidentielle anticipée, en 2009, plusieurs lacunes d'ordre constitutionnel avaient été dénoncées par les autorités constitutionnelles elles-mêmes. N'ayant jamais donné lieu à des textes d'application qui précisaient son contenu et sa portée, l'article 13 de la Constitution comportait d'importantes faiblesses. Il stipulait « qu'en cas de vacance du pouvoir, le scrutin pour l'élection présidentielle devait avoir lieu, sauf cas de force majeure constaté par la Cour constitutionnelle, trente jours au plus après l'ouverture de la vacance ». Or, ce délai s'était révélé très court et peu réaliste, car il ne tenait pas compte des opérations liées à l'établissement des listes électorales, à la distribution des cartes d'électeurs, au dépôt des candidatures, à la détermination des centres de vote, etc.

Mais la révision de la constitution votée par les deux parlements le 28 décembre 2010 a suscité les critiques de l'opposition.

En effet, le cœur de cette révision a été sans doute la modification des articles 4 et 10 qui, selon ses adversaires, offrent au gouvernement « des coudées franches pour préparer à son avantage les prochains scrutins ». L'insertion d'un nouvel alinéa à l'article 4 du titre premier, vise à « assurer la continuité du service public en cas de survenance d'un cas de force majeure, d'une catastrophe naturelle, d'une déclaration de guerre ouverte contre notre pays, et qui, à ce titre, appellent la mobilisation de l'ensemble de l'effort national, rendant ainsi impossible l'organisation des opérations électorales ». Par conséquent, « sans rien enlever au droit légitime des citoyens à concourir à l'expression des suffrages, le devoir de solidarité ou de défense nationale, conjugué à la nécessité d'assurer la continuité du service public, peuvent commander, dans ces cas d'espèce, et sous le contrôle et l'encadrement de la loi, qu'il soit sursis à la convocation du collège électoral, avec pour conséquence, de proroger les mandats en cours ».

Cette disposition permet à l'Exécutif de choisir le moment propice pour organiser un scrutin. Un avantage comparatif certain sur le marché politique, estiment les observateurs.

Par ailleurs, « l'inéligibilité des titulaires de la double nationalité, ayant assumé des fonctions politiques ou administratives dans un autre pays », introduite par l'article 10 nouveau verrouille un peu plus l'accès à la magistrature suprême. En outre, l'article empêche toute personne ne résidant pas sur le territoire national de se présenter à l'élection présidentielle.

Cette disposition, qui peut paraître « sage » pour certains, car susceptible « d'éviter des situations douloureuses que traversent certains pays africains », s'avère malicieuse pour l'opposition. Celle-ci s'oppose également à l'article 4 nouveau.

Mais le poids du PDG, parti au pouvoir depuis 1968, a fait la différence lors du vote à l'Assemblée du projet de constitution, même si l'un de ses députés a rejeté ce projet et que deux de ses membres ont fait l'objet d'un conseil de discipline pour avoir critiqué la procédure de révision.

Le contexte politique est également marqué par la dissolution, début 2011, de l'Union nationale (UN), un parti

d'opposition, à la suite de la prestation de serment, en tant que président de la République, du secrétaire général de cette formation politique et de la nomination d'un gouvernement parallèle. Et le 25 janvier 2011, tous les membres dudit gouvernement se sont réfugiés dans les locaux de la représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à Libreville.

Dans un communiqué, le gouvernement a annoncé que tous les agents fonctionnaires appartenant au dit gouvernement parallèle étaient radiés de la fonction publique et que l'immunité parlementaire du secrétaire général de l'UN pouvait être levée avant des poursuites judiciaires éventuelles.

## Contexte social et développement des ressources humaines

La demande du secteur social reste préoccupante, avec 30 % de pauvres et un taux de chômage de plus de 27 % selon la Direction générale de la statistique (DGS). La politique en matière d'éducation nationale vise à renforcer la capacité d'accueil dans le primaire et le secondaire, en vue d'atteindre des effectifs de 30 à 40 élèves maximum par classe, au lieu de 150 actuellement. L'enseignement scientifique est réorganisé avec la spécialisation de certains établissements dans ces disciplines. L'enseignement professionnel et technique doit s'améliorer également par l'augmentation de sa capacité d'accueil.

Avec une scolarité obligatoire entre 6 et 16 ans au Gabon, le taux de scolarisation dépasse 96 % en 2010. Toutefois, 22 % de la population se déclarent encore « sans niveau » et près de la moitié n'a pas dépassé le niveau primaire, 16 % celui du collège et 6 % seulement ont achevé toute la scolarité secondaire.

Dans l'enseignement supérieur, le système LMD (licence, master, doctorat) est devenu incontournable et devrait permettre la professionnalisation des études supérieures et les possibilités d'insertion plus rapide dans la vie active. Mais les problèmes d'ordre financier gênent encore son fonctionnement. Le coût d'un étudiant au niveau doctoral étant d'environ 3 millions XAF, il est difficile aux établissements de fournir un bon encadrement en dehors de toute ressource propre (frais d'écologie). Les états généraux de l'éducation, organisés au second semestre 2010, ont pourtant recommandé notamment l'augmentation du niveau des infrastructures et des équipements scolaires ainsi que la revalorisation du statut des enseignants et de leurs conditions de vie et de travail.

La santé, considérée comme prioritaire, demeure le secteur le plus sinistré après celui de l'éducation. Les attentes sont pourtant très nombreuses en termes de proximité de centres médicaux, de capacité de prestations et d'accès aux traitements.

Selon le Programme de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le sida (PLIST), la pandémie du VIH/sida est en régression. Le Gabon compte actuellement environ 49 000 personnes contaminées. Une enquête, lancée en 2010, entend établir des données actualisées. Selon le PLIST, les prostituées font partie des groupes les plus vulnérables, avec une prévalence de 20 %, quatre fois plus que la population générale. Dans l'armée, le taux de prévalence se situe autour de 4 %.

Dans le domaine de la protection sociale, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) se met en place. A cet effet, les pensionnés de l'État sont soumis, depuis janvier 2011, à un prélèvement obligatoire de 1.5 % sur le montant brut de leur pension de base et de leurs primes de revalorisation au profit de la CNAMGS. En contrepartie, ces agents bénéficient de la prise en charge de leurs soins de santé.

L'accès à l'eau potable et à l'électricité demeure un souci permanent pour les populations gabonaises. Mais la société d'eau et d'électricité a besoin d'être restructurée. Aussi l'État envisage-t-il de mettre en place une agence de régulation de ce secteur.

L'indice du développement humain (IDH) place le Gabon au 2<sup>e</sup> rang des États de l'Afrique subsaharienne avec IDH de 0.648 en 2010 et 93<sup>e</sup> rang mondial sur 169, dans la catégorie de développement humain moyen. Ces chiffres révèlent un décalage entre le classement basé sur l'IDH et celui basé sur le revenu par habitant. Tout compte fait, depuis 30 ans, l'espérance de vie au Gabon a augmenté de 7 ans, passant de 54.4 ans en 1980 à 61.3 ans en 2010. La durée moyenne de scolarisation s'est également accrue. Elle passe de 2.3 ans en 1980 à 7.5 ans en 2010. Mais le revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat a baissé de 23 %.